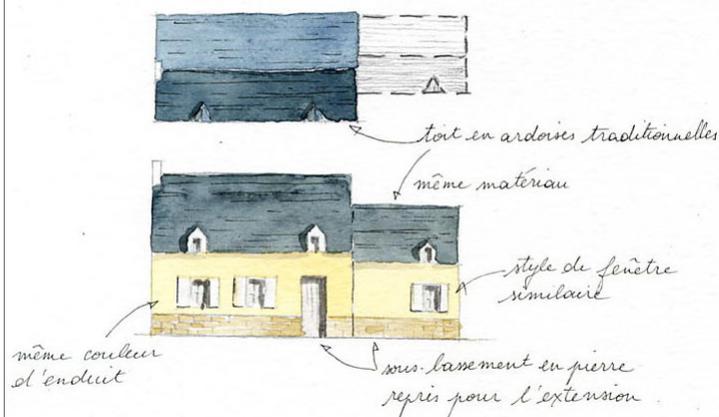


LES EXTENSIONS - SURELEVATIONS

Il s'agit d'ouvrages constituant un volume à part entière, rajouté à l'habitation existante. Sa réalisation ne devra pas détruire le caractère original du bâtiment principal. Elle doit s'harmoniser avec le bâtiment existant et tenir compte de la typologie architecturale de la construction à laquelle elle se rajoute. Dans tous les cas, elle devra présenter des dimensions largement inférieures à celles du bâti principal.

Il existe deux grandes manières d'aborder un projet d'extension ou de surélévation: - en continuité avec l'architecture existante.
- en contraste avec l'architecture existante.



*même matériaux
même style de fenêtre
même forme.
→ prolongement à l'identique de la construction existante.*



La continuité:

L'extension peut être conçue comme le prolongement «à l'identique» de la construction existante pour affirmer une continuité entre la maison et l'extension. Pour cela, on utilisera les mêmes formes, les mêmes matériaux et les mêmes couleurs, afin d'obtenir une composition uniforme, ou bâtiment unitaire.

Le contraste:

L'extension peut être projetée dans le but d'affirmer un contraste, d'établir un «dialogue» architectural complémentaire avec le bâtiment existant.

L'emploi de matériaux, de formes et de choix constructifs différents de ceux utilisés pour la construction existante devra être réfléchi, afin que le nouveau bâtiment (l'association du bâtiment initial et de l'extension) s'intègre à son environnement.

Ce type d'intégration d'un volume d'expression contemporaine en contraste avec le bâtiment existant est particulièrement délicat, et il est fortement conseillé de faire appel à un architecte.

projet d'extension à Plounevez-Lochrist.

Architectes: Pabst et Pantz

On distingue très bien la forme caractéristique de la maison bretonne et son ajout contemporain.



*La liaison entre les 2 bâtiments joue sur le contraste des formes et des matériaux: tradition, opacité, massivité
forme actuelle, transparence, légèreté*

